

## Espace réservé à l'administration :

Reçu par :		N° de demande :	
------------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande:

## 1. Identification de l'arpenteur-géomètre

Nom de l'arp.-géomètre:			
Nom de la firme :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

## 2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel ( <b>obligatoire</b> ) :			

## 3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

## 4. Description de l'opération cadastrale

Nom du projet (S'il y a lieu) :	
Emplacement du projet ou rue(s) affectée(s) :	
N° de lot(s) originaires(s) :	
Nombre de lots créés :	
Superficie totale (m2) :	
Date du plan :	
No de dossier :	
Minute du plan :	

Veuillez cocher la case correspondante :			
Usage projeté :	<input type="checkbox"/> Habitation	<input type="checkbox"/> Institutionnel	
	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industriel	
	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Hébergement	
Objet de la demande :	<input type="checkbox"/> Subdivision		
	<input type="checkbox"/> Remplacement		
	<input type="checkbox"/> Copropriété horizontale		
	<input type="checkbox"/> Autre opération :		
Terrain desservi par :	<input type="checkbox"/> Aqueduc	<input type="checkbox"/> Égout sanitaire	<input type="checkbox"/> Égout pluvial
<b>But du projet (nouveau lot à construire, ect.) :</b>			
N° de lot(s) actuel(s) :	N° de lot(s) pour fins de transaction :	N° de lot(s) pour fins de lotissement :	

#### 5. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Les plans en format numérique PDF
<input type="checkbox"/>	Les plans en format numérique DWG
<input type="checkbox"/>	Les plans en format papier x 2 copies
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant

En vertu de l'article 32, paragraphes 4 et 5 du règlement sur les permis et certificats numéro 1004-2, la demande de permis de lotissement doit également comprendre, lorsqu'applicables, les éléments prévus ci-après :

- Dans le cas d'un projet de développement, un plan d'ensemble préparé par un arpenteur-géomètre (plan de lotissement) pour situer et assurer l'évaluation de l'opération ;
- Dans le cas d'une opération cadastrale qui vise la vente d'une parcelle d'un terrain, en plus du plan identifiant par un lot distinct cette parcelle, le requérant doit déposer simultanément, un plan de remplacement pour rattacher cette parcelle au lot auquel elle est reliée et ainsi l'éliminer pour ne former qu'un seul lot distinct ou un seul lot distinct par lot originaire.

*\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Notamment, si le terrain est situé en zone de glissement de terrain ou s'il ce dernier est inscrit au registre des terrains contaminés.*

## 6. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture de votre demande, nous vous conseillons de mandater votre arpenteur-géomètre pour déposer votre demande de permis auprès de la Ville. Vous devez le mandater par une procuration signée par le propriétaire du site.

Note à l'arpenteur-géomètre : Veuillez déposer le présent formulaire ainsi que les documents énumérés à la rubrique 5 (sauf paiement) par courriel à l'adresse ci-dessous.

Paiement : Suivant la réception de la demande de l'arpenteur-géomètre, l'inspecteur responsable du dossier communiquera avec le propriétaire pour l'informer des frais requis au dossier.

### **Ville de Terrebonne**

#### **Direction de l'urbanisme durable**

**790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4**

**Téléphone : 450 961-2001**

Courriel : [service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca)

### **Note contribution pour fins de parc**

Une contribution pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels pourrait être demandée dans le cadre de votre demande, le tout tel que prévu au règlement de lotissement. Pour en connaître davantage sur cette disposition, veuillez communiquer avec la Direction de l'urbanisme durable.